

Montpellier, le 28 octobre 2019

## Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C)

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial s'est tenue  
à la Préfecture de l'Hérault le lundi 28 octobre 2019

1. Le projet d'extension d'un ensemble commercial par création d'une boulangerie pâtisserie « PAUL » d'une surface de vente de 97 m<sup>2</sup>, portant la surface total de l'ensemble commercial à 1 857 m<sup>2</sup> situé Zone Commerciale BOCAUD – Les Bordes à JACOU (34) a recueilli un avis **défavorable.**
2. Le projet de création d'un supermarché « CARREFOUR CONTACT » d'une surface de vente de 2 093,66 m<sup>2</sup>, et d'un drive d'une emprise au sol de 200 m<sup>2</sup> et 4 pistes de ravitaillement, situé Lieu-dit La Flouretta – Z.A.E. de la Barthe à PAULHAN (34), a recueilli un avis **favorable.**